



ÉLECTION : LE BUREAU DE VOTE DE JULES FERRY DÉPLACÉ À LA SALLE DES FÊTES

À l'approche des élections européennes, les services de la Ville de Millau s'organisent pour préparer au mieux la mise en place des 17 bureaux de votes habituels, désormais répartis sur 9 sites.

Publié le 26 avril 2024

Par soucis d'organisation et de stockage du matériel, le bureau de vote n°11 habituellement installé à l'école Jules Ferry se verra définitivement déplacé à la salle des fêtes du Parc de la Victoire.

En début de semaine, un courrier ainsi qu'une nouvelle carte indiquant l'emplacement du bureau de vote ont été envoyés à tous les électeurs concernés. Si certains électeurs n'ont pas reçu leur carte, ils peuvent se rendre directement à leur bureau de vote munis d'un titre d'identité (passeport, carte d'identité, permis de conduire, etc.).

Les bureaux de vote seront ouverts de 08 h 00 à 18 h 00.

Pour tout renseignement :
Bureau des élections à la Ville de Millau
05 65 59 50 56



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00